



# RESIDENCE Sainte Lucie

Lieu Dit Bartolaccio  
20124 ZONZA

4 Bâtiments  
7 Appartements de Standing du RDC au R+1  
Avec piscine

## NOTICE DESCRIPTIVE

**Maître d'ouvrage :**

**SCCV PetraNera**  
12, Quai des Martyrs Immeuble Marevista  
BP122 20 292 BASTIA

# 1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES LOGEMENTS

## 1.1 INFRASTRUCTURE

### 1.1.1 **Fouilles**

#### 1.1.1.1 *Fouilles en pleines masses*

Pour mise à niveau des différentes plates-formes (sous-sol et extérieur) et mise en remblai des terres après exécution des fondations.

#### 1.1.1.2 *Fouilles en rigoles*

Pour semelles isolées, et regards.

### 1.1.2 **Fondations**

Le mode de fondation résultera du rapport Géotechnique et des résultats et notes de calcul du Bureau d'Etude Structure

### 1.1.3 **Fondations spéciales**

Sans objet.

## 1.2 MURS ET OSSATURE

### 1.2.1 **Murs des sous-sols**

#### 1.2.1.1 *Murs périphériques*

Le gros œuvre est réalisé en conformité avec les Normes de Construction en vigueur. Suivant indications portées aux plans.

Mur en béton banché : de 0,20 m avec incorporation d'un produit hydrofuge, y compris coffrage de classe 0 et armatures conformément aux plans B.A. la face extérieure recevant une étanchéité et une protection d'étanchéité verticale pour les pièces habitables.

#### 1.2.1.2 *Murs de refends*

Murs en béton banché d'épaisseur variable, y compris coffrage de classe S et armatures conformément aux plans B.A.

### 1.2.2 **Murs de façades (aux divers niveaux)**

#### 1.2.2.1 *Partie courante*

Murs en agglo de 0,20 m minimum d'épaisseur.

Isolation par l'intérieur suivant étude thermique, en conformité avec la RT 2012.

Enduit hydraulique projeté de parement en finition extérieure (variante suivant façades architecte).

#### 1.2.2.2 *Parement extérieur en enduit hydraulique projeté*

Suivant façades préconisées par l'architecte.

#### 1.2.2.3 *Allèges*

Idem 1.2.2.1.

#### 1.2.2.4 *Trumeaux*

Idem 1.2.2.1

#### 1.2.2.5 *Encadrement des baies*

En béton banché et suivant façades architecte.

#### 1.2.2.6 *Éléments verticaux façade arrière*

En béton banché et suivant façades architecte.

- 1.2.3 Murs pignons**  
Idem article 1.2.2. Paragraphe 1.2.2.1.
- 1.2.4 Murs mitoyens**  
Idem article 1.2.1.2. (SANS OBJET)
- 1.2.5 Murs extérieurs, poteaux et refends, loggias, suivant désignation sur plans**  
En béton banché avec enduit hydraulique suivant façades architecte.
- 1.2.6 Murs porteurs à l'intérieur des locaux**  
Murs béton banché, d'épaisseur variable, suivant désignation sur les plans, destinés à recevoir un revêtement type Plaque de plâtre cartonnée collée.
- 1.2.7 Murs ou cloisons séparatifs**
- 1.2.7.1 *Entre locaux privatifs contigus*  
Suivant désignation aux plans et étude acoustique :  
Murs en béton banché ép. variable ou en agglos pleins ou siporex.
- 1.2.7.2 *Entre locaux privatifs et autres locaux*  
Suivant désignation aux plans.
- 1.3 PLANCHERS**
- 1.3.1 Plancher sur étage courant**
- Dalle B.A. épaisseur suivant étude du bureau Béton Armé, avec sous face ragrée si nécessaire, destinée à recevoir un enduit pelliculaire.
  - Isolation phonique constituée par une feuille de 3 mm d'épaisseur de marque ASSOUR 19 ou similaire.
  - Forme de ravoilage en sable stabilisé.
  - Mortier de pose pour carrelage ou chape ou moquette ou parquet.
- 1.3.2 Plancher sous terrasse**
- 1.3.2.1 *Non accessible (couverture)*  
Dalle B.A. épaisseur suivant étude B.A. avec isolation thermique. Complexe étanchéité pour terrasse horizontale avec forme de pente par membrane liquide.
- 1.3.2.2 *Accessible*  
Dalle B.A. épaisseur suivant étude B.A. avec isolation thermique et étanchéité (sur zone habitable).  
Dalle B.A. épaisseur suivant étude B.A. sans étanchéité (sur zone non habitable).
- 1.3.3 Plancher sur locaux collectifs et autres**
- 1.3.3.1 *Circulations et entrées immeuble*  
Idem article 1.3.1 (sauf isolation phonique).
- 1.3.3.2 *Sur vide sanitaire*  
Avec isolation thermique (polystyrène ou similaire).
- 1.3.3.3 *Balcon*  
Dalle B.A. épaisseur variable. Sous face ragrée.

## **1.4 CLOISONS ET DISTRIBUTION**

### **1.4.1 Entre pièces principales**

Cloisons sèches type PLACOSTIL de 98 mm comprenant 2 plaques de plâtre cartonnée ép. 18 mm, et une ossature métallique de 62 mm.

### **1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service**

Idem article 1.4.1.

## **1.5 ESCALIERS**

### **1.5.1 Escaliers**

Escalier coulés en place ou préfabriqué, type béton armé.

Marches et sous-faces en béton lissé, ou suivant préconisations de l'architecte.

## **1.6 CONDUITS DE FUMÉE ET DE VENTILATION**

### **1.6.1 Conduit de fumée des locaux**

Néant.

### **1.6.2 Conduit de ventilation des locaux**

#### *1.6.2.1 Logements*

Ventilation des cuisines bains et W.C. du type VMC (ventilation mécanique contrôlée).

#### *1.6.2.2 Parties communes*

Cage d'escalier.

Suivant préconisation du bureau de contrôle et avis de la commission de sécurité.

Ventilation naturelle ou mécanique selon étude, avec introduction d'air neuf par grille ou conduit maçonné (ventilation haute et ventilation basse)

### **1.6.3 Gaine AIR FRAIS**

#### *1.6.3.1 Logements*

Introduction A.F. par bouche auto-réglable posée dans les coffres des volets roulants des pièces principales, ou sur les dormant des menuiseries extérieures.

Circulation à l'intérieur des logements par des jours sous les portes : 2 cm pour les cuisines, 1 cm pour toutes les autres portes.

#### *1.6.3.2 Parties communes*

Naturelle en partie basse.

### **1.6.4 Conduit de fumée chaufferie**

Néant.

### **1.6.5 Ventilation chaufferie**

Néant.

## **1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS**

### **1.7.1 Chutes d'eaux pluviales**

Intérieur et extérieur des bâtiments.

Colonnes PVC désolidarisées des planchers, de diamètre approprié.

### **1.7.2 Chutes d'eaux usées**

Colonnes en PVC de diamètre approprié, désolidarisées des planchers, avec ventilation primaire débouchant en toiture ou en combles (système séparatif ou système unique avec culotte spéciale).

### **1.7.3 Canalisations en sous-sol**

#### *1.7.3.1 Collecteur eaux pluviales*

Eaux de ruissellement des balcons et terrasses évacuées par des barbacanes, dont la nature est laissée au choix de l'architecte ou par descente d'eaux pluviales selon les cas.

#### *1.7.3.2 Collecteur eaux usées, suivant tracés aux plans*

Collecteur en P.V.C. en plafond des niveaux inférieurs, y compris tampons de dégorgements raccordés au regard maçonné.

### **1.7.4 Branchements aux égouts**

#### *1.7.4.1 Eaux pluviales*

Les eaux pluviales provenant des toitures des bâtiments seront raccordées au réseau municipal.

#### *1.7.4.2 Eaux usées*

Les eaux usées seront raccordées au réseau municipal.

**Nota :** Les réseaux extérieurs seront raccordés aux réseaux municipaux, conformément aux directives des Services Techniques de la commune.

## **1.8 TOITURES**

### **1.8.1 Etanchéité - accessoire**

#### *1.8.1.1 Toiture-terrasse non accessible*

Traitement d'étanchéité par membrane liquide haute performance, 2kg par m2 circulaire

#### *1.8.1.2 Toiture-terrasse accessible*

Traitement d'étanchéité par membrane liquide haute performance, 1.5 kg par m2 circulaire plus revêtement sol type carrelage

### **1.8.2 Souches de cheminée et conduits divers**

Les souches seront exécutées en agglos pleins ou béton banché de 0,15 enduites dito façades.

Avec réservation pour engravure étanchéité.

Couverture soit par dalle fixe ou amovible, par chapeau statique ou tuiles

## 2

## LOCAUX PRIVATIFS ET LEUR EQUIPEMENTS

### 2.1 SOLS ET PLINTHES

#### 2.1.1 **Sols et plinthes des pièces principales**

##### 2.1.1.1 *Séjour et hall d'entrée*

Sol : carreaux de grès cérame rectifiés 80X80 , épaisseur 8mm type Be-Square ou techniquement équivalent, posés à la colle sur forme de chape avec isolation phonique, type ASSOUR 19, ou similaire

Plinthe : assortie carrelage.

##### 2.1.1.2 *Chambres*

Sol : idem article 2.1.1.1.  
assortie carrelage..

#### 2.1.2 **Sols et plinthes des pièces de service**

##### 2.1.2.1 *Cuisines - coin cuisine* Sol :

idem article 2.1.1.1. Plinthe :  
idem article 2.1.1.1.

##### 2.1.2.2 *W.C. - Cabinet de toilette*

Idem article 2.1.2.1

##### 2.1.2.3 *Bains*

Idem article 2.1.2.1

##### 2.1.2.4 *Balcon et terrasses*

Sol : carrelage.

Plinthe : assortie carrelage.

#### 2.1.3 **Sols et plinthes dégagements, placards rangements**

##### 2.1.3.1 *Dégagement chambre*

Idem article 2.1.1.2.

##### 2.1.3.2 *Placards rangements*

Même revêtement que les locaux avec lesquels ils sont en communication.

### 2.2 REVETEMENTS MURAUX (AUTRES QUE ENDUITS, PEINTURES, PAPIERS PEINTS, TENTURES)

#### 2.2.1 **Revêtements muraux des pièces de service**

##### 2.2.1.1 *Cuisine - coin cuisine*

Crédence, choix et dimension suivant choix de l'architecte

##### 2.2.1.2 *Bains, toilettes*

Revêtements en carreaux de faïence 80X30 type Be-square où techniquement équivalent - hauteur 2,50 m sur la périphérie des murs en contact avec eau.

##### 2.2.1.3 *Revêtements muraux dans les autres pièces*

Sur parois mur aggro : Plaque de plâtre cartonnée posée à la colle

### 2.3 PLAFONDS

#### 2.3.1 **Plafonds des pièces intérieures**

Sur béton brut de décoffrage : Type PLACOSTYL plaque de plâtre vissée sur ossature métallique.

### **2.3.2 Plafonds des loggias où terrasses**

Sur béton de décoffrage ragréé, revêtement type enduit minéral projeté.

## **2.4 MENUISERIES EXTERIEURES**

### **2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales**

Porte fenêtre ou fenêtres comprenant :

- Système de pose sur tapés selon épaisseur isolation.
- dormants et ouvrants si coulissants (2 ou 3 vantaux coulissants) en aluminium laqué, et si ouvrant (2 vantaux ouvrants) teinte à définir au choix de l'Architecte, classe 15, classement A3 E2 V2.
- Système de blocage et poignée de tirage sur un coulissant.
- vitrerie isolante selon les normes DTU 39.4 et 39.5 posée sous joint néoprène, épaisseur minimale 4 - 20 -4 et suivant règlement thermique en vigueur.
- caissons de volets roulants intérieurs réalisés avec isolation polystyrène.

### **2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de service**

#### *2.4.2.1 Cuisines*

Ouvrants à la française ou coulissants en aluminium à étanchéité améliorée avec vitrage isolant selon les normes DTU 39.4 et 39.5.

#### *2.4.2.2 Bains*

Ouvrants à la française ou coulissants en aluminium à étanchéité améliorée avec vitrage isolant selon les normes DTU 39.4 et 39.5.

## **2.5 FERMETURES EXTERIEURES**

### **2.5.1 Pièces principales**

Volets roulants à lames aluminium suivant préconisation de l'architecte.  
Glissière en aluminium laqué avec joints anti-bruits.  
Manœuvre électrique pour la totalité des pièces.

### **2.5.2 Pièces de service**

SANS OBJET

## **2.6 MENUISERIES INTERIEURES**

### **2.6.1 Portes intérieures**

#### *2.6.1.1 Ouvrants à la Française*

*Type fin de chantier, Modèle, gamme et coloris au choix de l'architecte.*  
(Largeur des vantaux suivant désignation des plans).

#### *A galandage*

*Type fin de chantier, Modèle, gamme et coloris au choix de l'architecte.*  
(Largeur des vantaux suivant désignation des plans).  
(Largeur des vantaux suivant désignation aux plans).

### **2.6.2 Portes palières**

Porte palière *Modèle, gamme et coloris au choix de l'architecte.*

### **2.6.5 Portes de placards (1 ou plusieurs vantaux)**

Sans objet

## **2.7 SERRURERIE, GARDE-CORPS**

### **2.7.1 Garde-corps des terrasses et balcons**

Suivant indications portées sur les plans et choisi par l'architecte.

### **2.7.2 Garde-corps des coursives**

Suivant indications portées sur les plans et choisi par l'architecte.

### **2.7.3 Cloison séparatives de terrasses**

Suivant indications portées sur les plans et choisi par l'architecte.

### **2.7.4 Ouvrages divers**

Main courante escalier: Tube métallique Ø 40 sur écuyer et platine. L'ensemble à peindre, ou en aluminium thermolaqué.

## **2.8 PEINTURE, PAPIER, TENTURES**

### **2.8.1 Peintures extérieures et vernis**

#### *2.8.1.1 Sur menuiseries*

Aluminium : Néant

P.V.C. : Néant

#### *2.8.1.2 Sur fermetures et protections*

Néant (P.V.C.).

#### *2.8.1.3 Sur serrurerie*

Néant (aluminium thermolaqué).

#### *2.8.1.4 Parties en béton*

Enduit hydraulique projeté (ou peinture).

#### *2.8.1.5 Sous face balcon*

Enduit hydraulique projeté (ou peinture).

### **2.8.2 Peintures intérieures**

#### *2.8.2.1 Sur menuiseries bois*

a) Portes intérieures.

Néant

b) Portes palières

Néant

#### *2.8.2.2 Sur murs*

Cuisine, bains, toilettes, WC.

Sur préparation, 2 couches de peinture en phase aqueuse, finition mat.

Séjour, chambres, hall et dégagement.

Sur préparation, 2 couches de peinture en phase aqueuse, finition mat.

#### *2.8.2.3 Sur plafond*

a) Ensemble des plafonds sauf cuisines, bains, toilettes, WC : sur préparation, 2 couches de peinture en phase aqueuse, finition mat.

b) Cuisine, bains, toilettes, WC : sur préparation, 2 couches de peinture en phase aqueuse, finition mat.

#### *2.8.2.4 Sur canalisations apparentes*

Sur préparation, 2 couches de peinture glycérophtalique.



*Nota* : en cas de radiateurs peints d'usine, aucune autre peinture ne sera appliquée.

### **2.8.3 Papiers peints**

2.8.3.1 *Sur murs des chambres*

Sans objet.

2.8.3.2 *Sur plafonds*

Sans objet.

## **2.9 EQUIPEMENT INTERIEUR**

### **2.9.1 Equipements ménagers**

2.9.1.1 *Cuisine*

NON EQUIPEE

Electroménager

NON EQUIPE

2.9.1.2 *Evacuation des déchets*

Sans objet.

2.9.1.3 *Armoire sèche linge*

Néant.

### **2.9.2 Equipement sanitaire - plomberie**

2.9.2.1 *Distribution d'eau froide*

Depuis le comptage individuel dans le placard technique, canalisation principale encastrée dans la dalle alimentant les nourrices de distribution.

A partir de nourrices, distribution indépendante en multi couches, encastrée dans le sol et les parois jusqu'aux appareils sanitaires.

2.9.2.2 *Distribution d'eau chaude individuelle*

Production et distribution d'eau chaude : l'eau chaude sanitaire sera produite par des préparateurs ECS à partir d'un ballon thermodynamique SPLIT de puissance et de capacités appropriées au type d'appartement, canalisation principale encastrée dans la dalle alimentant les nourrices de distribution, selon l'étude thermique.

2.9.2.3 *Evacuations*

Décharges des appareils sanitaires en P.V.C. pour toutes les évacuations.

2.9.2.4 *Distribution gaz*

Néant.

2.9.2.5 *Branchement en attente*

Machine à laver le linge et la vaisselle.

2.9.2.6 *Appareils sanitaires*

Appareils sanitaires blanc.

1/ Baignoires

Baignoire en acrylique à encastrer, gamme selon choix de l'architecte

2/ Lavabos.

Vasques en résine poli gamme selon choix de l'architecte

- sur meuble.

- surmeuble avec miroir.

3/ Bidets

Néant

4/ W.C.

W.C. en porcelaine vitrifiée suspendu de gamme DURAVIT série D-CODE ou techniquement équivalent.

Avec réservoir complet encastré sur bâti-support habillé en plaque de plâtre hydrofuge, et recouverte de faïence, abattant double à charnières dissimulées teinte blanche (soft close)

5/ Receveur de douche

Bac à douche en résine (dimension à définir) de gamme selon choix de l'architecte

#### 2.9.2.7 *Robinetterie*

/ Baignoire

Mitigeur pour bain type GROHE ou PAINI ou techniquement équivalent.

3/ Lavabo

Mitigeur à bec fixe, GROHE ou PAINI ou techniquement équivalent.

4/ Bidet

Néant.

5/ W.C

Robinet d'arrêt chromé.

6/ Receveur de douche

GROHE ou PAINI ou techniquement équivalent.

7/ Lave-mains

Néant

#### 2.9.2.8 *Isolation des appareils sanitaires*

Les appareils seront isolés des :

a) parois, par des joints en silicone translucide, ou blanc.

### **2.9.3 Equipement électrique**

#### 2.9.3.1 *Installation*

Installation électrique conforme à la norme C15-100 et C14-100. La marque de l'appareillage sera choisie selon les préconisations de l'architecte.

#### 2.9.3.2 *Type d'installation*

L'installation sera entièrement dans les dalles et parois et livrée à bout de fil, avec douille pour chaque centre en plafond et crochet pour lustrerie incorporée dans les boîtiers.

#### 2.9.3.3. *Puissance à desservir*

9 KWA pour logements 1- 2 -3 et 4 pièces.

#### 2.9.3.4 *Equipement minimum de chaque pièce*

1/ Hall d'entrée

Défini selon norme C15-100

2/ Dégagement

Défini selon norme C15-100

3/ Cuisines

Défini selon norme C15-100

4/ Salle de bains et cabinet de toilette

Défini selon norme C15-100

5/ W.C. indépendant

Défini selon norme C15-100

6/ Séjours

Défini selon norme C15-100

7/ Chambres

Défini selon norme C15-100

8/ Terrasse

Défini selon norme C15-100

#### 2.9.3.5 *Sonnerie de portepalière*

Sonnerie musicale 2 tons, type LEGRAND Prélude ou similaire.

2.9.3.6 Volets roulants à commande électrique.

## **2.9.4 Chauffage, ventilation**

### *2.9.4.1 Type d'installation*

Bains : chauffage électrique, (par sèche serviette dans salle de bain)

Séjour / Chambres : par pompe à chaleur RR type inverter.

### *2.9.4.2 Appareil d'émission de chaleur*

Bains: sèche serviette modèle ACOVA, ou équivalent, puissance selon étude thermique et position, coloris selon préconisation de l'architecte.

Séjour / Chambres : unité intérieure type console murale avec télécommande infra-rouge type TOSHIBA et groupe extérieur ou techniquement équivalent.

### *2.9.4.3 Ventilation*

Les appartements sont ventilés par V.M.C. (hygro-réglable type B)

### *2.9.4.4 Conduit de fumée*

Néant.

### *2.9.4.5 Conduit et prises d'air frais*

Introduction d'air frais par les bouches situées dans coffres de volets roulants des pièces principales, ou sur les dormant des menuiseries extérieures.

## **2.9.5 Equipement intérieur des placards et pièces de rangement**

- NEANT

## **2.9.6 Equipement de télécommunications**

### *2.9.6.1 SAT + T.N.T + F.M.:*

- Les prises TVFM de chaque appartement sont raccordées dans la gaine technique d'étage à la colonne montante raccordée aux antennes

- Selon norme C14-100

### *2.9.6.2 Téléphone et Internet*

Depuis la gaine technique d'étage, branchement et alimentation jusqu'aux joncteurs normalisés RJ 30 et RJ 45, (selon plan) dans tous les séjours des appartements et chambres.

### *2.9.6.3 visiophones, ouverture de la porte d'entrée*

Installation d'un visiophone permettant :

- communication de l'appartement avec la platine posée à l'entrée de l'immeuble,

### **3 ANNEXES PRIVATIVES**

#### **3.1 CAVES**

SANS OBJET

#### **3.2 GARAGES**

SANS OBJET

### **4 PARTIES COMMUNES INTERIEURES DES IMMEUBLES**

#### **4.1 HALL D'ENTREE DES**

##### **4.1.1 Sols**

Sans objet

##### **4.1.2 Parois hall**

Suivant étude de décoration de l'architecte.

##### **4.1.3 Plafond**

Faux-plafond en BA13. Eclairage en applique.

##### **4.1.4 Eléments de décoration**

Suivant étude de décoration de l'architecte.

##### **4.1.5 Portes accès et système fermeture, appel des occupants de l'immeuble**

###### a) Porte d'entrée

Ensemble en aluminium laqué ou anodisé au choix de l'Architecte, comprenant 1 ou 2 vantaux ouvrant à la française selon les plans de l'architecte, avec ferme porte à frein hydraulique et gâche électrique commandée par digicode

###### b) Appel des occupants de l'immeuble

Visiophone comprenant platine à défilement avec bouton d'appel. Combiné à l'intérieur des logements permettant l'ouverture de la porte d'entrée de l'immeuble.

##### **4.1.6 Boîte aux lettres**

Dans chaque sas d'entrée, ou à l'entrée de la copropriété (selon demande de La Poste, ensemble boîtes aux lettres à ouverture totale du type Boîte aux lettres horizontale intérieure LB3 gamme MAG EQUIP ou équivalent suivant les normes de la POSTE. Coloris au choix de l'architecte

##### **4.1.7 Tableau d'affichage de sécurité en matière d'incendie**

Placé dans chaque hall d'entrée suivant étude de décoration de l'architecte

##### **4.1.8 Chauffage**

Néant

##### **4.1.9 Equipement électrique**

Installation encastrée sur radar.

Spots encastrés, commandés par détection radar

Asservissement éclairage hall.

## **4.2**            **CIRCULATION DES ETAGES**

### **4.2.1**           **Sols**

Suivant étude de décoration de l'architecte

Plinthe : Suivant étude de décoration de l'architecte

### **4.2.2**           **Parois**

Sur préparation, 2 couches de peinture en phase aqueuse, finition mat.

Suivant étude de décoration de l'architecte.

### **4.2.3**           **Plafond**

Suivant étude de décoration de l'architecte.

### **4.2.4**           **Claustras et garde-corps**

Suivant étude de décoration de l'architecte.

### **4.2.5**           **Chauffage**

Néant.

### **4.2.6**           **Portes**

#### *4.2.6.1*            *Fermeture placard technique sur palier*

Ensemble porte isoplane à peindre pour placard technique.

1 ou plusieurs vantaux.

Serrure, bec de cane à foliot.

#### *4.2.6.2*            *Porte de communication - escalier*

Bloc porte à peindre, coupe feu ½ heure ou plus suivant étude de la commission de sécurité

Ferme porte par groom.

### **4.2.7**           **Equipement électrique**

Suivant désignation sur les plans.

Installation encastrée ou en saillie suivant le choix de la gamme d'éclairage

## **4.4**            **CAGE D'ESCALIER**

### **4.4.1.**           **Sols des paliers**

Suivant étude de décoration de l'architecte

### **4.4.2**           **Murs**

Peinture acrylique sur préparation.

### **4.4.3**           **Plafond / et sous-face escalier**

Idem article 4.4.2.

### **4.4.4**           **Escaliers**

Suivant étude de décoration de l'architecte

### **4.4.5**           **Ventilation**

Désenfumage en toiture 1 m<sup>2</sup> où équivalent suivant étude de la commission de sécurité

#### **4.4.6 Eclairage**

Points lumineux type plafonnier ou applique, commande par détection.

#### **4.5 LOCAUX COMMUNS**

##### **4.5.1 Locaux de rangement et d'entretien**

Néant.

#### **4.6 LOCAUX SOCIAUX**

Néant.

#### **4.7 LOCAUX TECHNIQUES**

##### **4.7.1 Local réception des ordures ménagères**

4.7.1.1 *Sol*

*Chappe lissée.*

4.7.1.2 *Murs*

*Enduit hydraulique.*

4.7.1.3 *Point d'eau (robinet)*

*Avec bonde sol.*

4.7.1.4 *Equipement*

*Conformément à la réglementation en vigueur.*

4.7.1.5 *Blocs portes métalliques*

*Serrure à rouleau. Ferme-portes.*

##### **4.7.2 Locaux techniques**

Néant.

##### **4.7.3 Local transformateur E.D.F.**

Néant.

##### **4.7.4 Locaux machinerie - ascenseurs**

Néant

##### **4.7.5 Local ventilation mécanique**

Néant

##### **4.7.6 Local à vélo structure légère**

<b>5 EQUIPEMENTS GENERAUX DEL'IMMEUBLE</b>
--

#### **5.3 TELECOMMUNICATION**

##### **5.3.1 Téléphone**

Gaines placards techniques sur la hauteur de l'immeuble comprenant : colonne montante, répartiteur d'étages de distribution aux appartements. Raccordement sur le réseau général P & T.

### **5.3.2**

#### **Antenne TV - Radio**

Installation d'une antenne parabolique numérique permettant la réception de TNT

#### **5.4**            **RECEPTION STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES**

Voir article 4.7.1.

Les conteneurs seront fournis par la Copropriété et seront positionnés à l'extérieur du bâtiment

#### **5.5**            **VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX**

En terrasse technique:

Collecteurs horizontaux raccordant les gaines verticales au caisson d'extraction en tôle spiralée revêtu extérieurement d'une couche de peinture à liant hydrocarbure.

Groupe d'extraction : 1 par bloc, posé sur socle anti-vibratile.

Pour extraction des appartements.

#### **5.6**            **ALIMENTATION EN EAU**

##### **5.6.1**           **Comptages services généraux**

Il est prévu :

- un comptage général pour les parties communes de l'ensemble immobilier

- un comptage service général par bâtiment

En accord avec la société Kyrnolia, possibilité compteur d'eau arrosage en bordure de propriété (à définir ultérieurement).

##### **5.6.2**           **Régulateur et traitement de l'eau**

Suivant étude technique et analyse de l'eau

##### **5.6.3**           **Colonnes montantes**

Les colonnes montantes sont situées dans les placards prévus à cet effet. Elles comportent en partie inférieure une vanne d'arrêt et en partie supérieure, un anti-bélier en cuivre du type à ressort.

##### **5.6.4**           **Branchements particuliers**

Après piquage sur colonne montante, il est prévu une bobine d'arrêt par appartement permettant la pose ultérieure par la copropriété d'un compteur par logement, l'emplacement de ces compteurs sera défini par la société Kyrnolia.

#### **5.7**            **ALIMENTATION GAZ**

Néant.

#### **5.8**            **ALIMENTATION EN ELECTRICITE**

##### **5.8.1**           **Comptage des services généraux**

comptage Services généraux :

1 comptage pour l'ensemble des parties communes de l'ensemble immobilier

1 comptage pour chaque bâtiment

##### **5.8.2**           **Colonnes montantes**

Situées en gaines techniques. Chaque colonne montante comprend :

- une colonne de puissance,
- une colonne de terre,
- un coffret en pied de colonne.

A chaque niveau, grille de dérivation et tableaux de comptages appartements et parties communes.

##### **5.8.3**           **Branchements et comptages particuliers**

Branchement particulier dans la gaine technique EDF à chaque étage comptage mis en place par EDF prévu sur le tableau abonné.



**6****PARTIES COMMUNES EXTERIEURES DEL'IMMEUBLE****6.1****GENERALITES**

- vidéophone à l'entrée de l'ensemble immobilier permettant l'ouverture de la porte et bouton poussoir à la sortie
- Système Vigik à l'entrée de l'ensemble immobilier permettant l'ouverture de la porte d'entrée de l'immeuble pour La Poste

**6.2****VOIRIES ET PARKINGS****6.2.1**

Voiries

Surface de roulement en enrobé, bicouche ou béton balayé.

**6.2.2**

Rampe d'accès au parc de stationnement

Surface de roulement en enrobé, bicouche ou béton balayé.

**6.2.3**

Trottoirs et piétonniers

En béton balayé.

**6.2.4**

Aire de stockage OM

Sans objet

**6.3****ESPACES VERTS****6.3.1**

Plantations d'arbres, arbustes, fleurs

- suivant plan d'aménagement paysager du permis de construire

**6.3.2**

Arrosage

Réseau d'arrosage automatique pour certaines plantations communes suivant plan des espaces verts et positionnement des jardinières

**6.4.1.1.1.1.1****CLOTURES**

SANS OBJET

**6.7****ECLAIRAGE EXTERIEUR**

Par candélabres ou borne selon projet de l'architecte

**6.8****RESEAUX DIVERS****6.8.1**

Eau

Réseau enterré d'adduction d'eau potable desservant les bâtiments à partir du réseau de la ville jusqu'à la niche compteur

**6.8.2**

Electricité

Réseau basse tension enterré, amené par EDF aux coffrets COUPE CIRCUIT

**6.8.3**

Extincteurs

Les extincteurs seront fournis par la Copropriété suivant les exigences du Service de sécurité Incendie, emplacement parking voiture

**6.8.4**

Egouts

Le réseau eaux usées du bâtiment est exécuté en canalisation PVC type assainissement, raccordé sur le réseau d'égout de la Ville

**6.8.5** Télécommunications  
Le réseau télécommunication se raccordera à une chambre de tirage conforme au plan type FranceTELECOM

**6.8.6** Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement  
Par regards grilles et réseaux enterrés reliés aux réseaux EP de la ville

**6.9** **ORGANIGRAMME DES CLES**

Il sera fourni 3 clés par appartement, 1 boîtier de télécommande par place de parking et 2 boîtiers seront fournis au syndicat de copropriété.

**NOTA : Il est bien précisé que les marques et produits ne sont donnés qu'à titre indicatif et comparatif, le présent descriptif ayant été établi avant leur mise en oeuvre. Lorsque deux références de matériel sont indiquées, il s'agit de matériels de qualité équivalente mis en concurrence, le choix définitif revenant au Maître d'Ouvrage sur proposition des entreprises. Le Maître d'Ouvrage peut y apporter toute modification nécessaire en cas de force majeure (Réglementation administrative contraignante, faillite d'entreprise ou de fournisseur, défaut d'approvisionnement, qualité insuffisante des livraisons) ou d'impératif technique le mettant dans l'obligation de renoncer à telle ou telle disposition, ou en cas d'apparition d'un matériel nouveau en cours de réalisation des travaux. Le remplacement éventuel de certains matériaux par le Maître d'ouvrage devra respecter une qualité équivalente**